Thème : Face aux Etats-Unis et à la Chine, l'Europe développe un projet économique et social particulier. Celui-ci semble pourtant difficile à définir et parfois illusoire face aux forces du marché. Pouvons-nous encore défendre une économie sociale de marché ? Les Européens sont-ils d'accord sur sa définition ? Est-elle adaptée aux défis environnementaux qui se précisent ? Moins performante, moins innovante, moins attractive, l'Europe a-t-elle encore son mot à dire sur l'avenir d'un capitalisme régulé, une économie inclusive et un développement durable ?

Paris, l 3/10/2018

1. Insoutenabilité du régime de croissance actuel : instabilite macro, montee des inegalites sociales, concentration du pouvoir et de la richesse vers les plus favorises, changement climatique, multiplication des rivalités géopolitiques.
2. Le récit européen : la Communauté Européenne a été fondée pour répondre à des menaces géopolitiques et réaliser un projet fédéraliste après la II GM. On attend de l’Europe de nous sortir de l’impasse de ce régime de croissance et délivrer une croissance inclusive, de la stabilité macro et croissance de long terme, lutter contre le réchauffement climatique, défendre du droit à la mobilité avec une appréhension humaine de la migration.
3. Aujourd’hui le processus d’intégration est en panne  => sentiment de trahison des valeurs européennes.
4. L’Europe est-elle vraiment équipée pour fournir un modèle alternatif, ce nouveau mode de croissance soutenable ?
On peut revisiter le processus d’intégration européenne comme une série de négociations économique et commerciales.

=> Moravcsik (1998) et l’inter-gouvernementalisme libéral : à travers 5 épisodes (du traité de rome à Masstricht), il met en évidence la suprématie de négociation entre états où se sont articulés des préférences nationales différentes (agriculture Français contre allemands et anglais)
la médiation des négociations n’a pas été opérée par une instance supranationale comme la CE mais par des gouvernements individuels ont joué ce rôle

Si on n’achète pas la thèse (documentée) de l’inter-gouvernementalisme libéral jusqu’au traité Maastricht, la période récente est marquée par la montée en puissance d’un gouvernement économique avec le rôle essentiel joué par l’Eurogroup et le Conseil, devenus les pièces maitresse du processus de décision (Sacristie, Vauchez ). (la commission assoit son pouvoir sur sa capacité d’expertise/ pas de coercition).

L’Europe n’avance qu’en articulant des préférences et intérêts nationaux. En réalité, on n’a pas réussi à créer une capacité à dépasser les intérêts nationaux pour créer un intérêt un commun européen.

1. Ca a marché tant qu’on pouvait s’en sortir avec des biens publics nationaux. Mais aujourd’hui, les enjeux qui comptent ne peuvent qu’être traités au-delà des frontières. => climat et migrations/ stabilité financière (les marchés n’ont pas de frontière)
2. Ca a marché également tant que les intérêts nationaux n’étaient pas en conflit : sur le commerce international, on peut trouver des compromis (libéralisation du marché des biens agricoles décrit dans M).
Mais aujourd’hui, l’Europe est paralysée car les intérêts nationaux sont en radicalement opposés :
* crise de la dette. Créanciers et débiteurs. Comment répartir l’ajustement ? créanciers veulent que les débiteurs remboursent (donc pression budgétaire) et les débiteurs voudraient retarder l’ajustement et restructurer les dettes.
* crise migratoire : mêmes conflits sur comment répartir l’ajustement
1. Quand les intérêts sont en conflit, une négociation entre Etats n’aboutit pas ; défauts de coordination. Besoin d’un arbitre.

T-DEM = solution à comment dépasser l’inter-gouvernemental et créer de la capacité à l’intérêt général européens ? Comment donner les moyens pour produire des biens collectifs européens ?

1. Parlement européen n'est pas équipé pour régler ces défauts de coordination. Pq? A) Il n'a pas vocation à exercer un contrôle sur l'inter-gouvernemental (l'Eurogroup en particulier) donc ne peut pas agir comme l'arbitre dont on aurait besoin pour régler ces failles de coordination. B) opposition des gouvernements nationaux à confier ce pouvoir de contrôle à des parlementaires non nationaux ; C) il ne décide pas le budget
2. Impliquer les membres de parlements nationaux, qu’is participent à l’agenda du conseil et de l’eurogroup, qu’ils aient un véritable contrôle sur eux (le dernier mot, contrôle). + prérogative d’un budget commun européen d’investissement dans l’avenir (et pas de transfert) pour financer les biens collectifs européens.
3. Pourquoi une nouvelle chambre ferait mieux? 1) composée de parlementaires nationaux en partie, elle dépasse la logique **ou l’europe ou le national** => on intègre l'européen dans le débat national et on crée une capacité d’intérêt général supra-national; 2) cette composition de parlementaires nationaux donne **une légitimité à exercer un contrôle sur les gouvernements nationaux** (plus que le parlement européen); => on intègre le national dans le débat européen. 3) Un budget qui finance des biens publics, plus ambitieux et pas un budget de convergence, pas un budget qui sponsorise un secteur (agricole)
4. Financé par grands impôts européens, pesant sur les

bénéfices des grandes sociétés, les hauts revenus (au-delà de 200 000 euros

par an), les hauts patrimoines (au-delà de 1 million d’euros), et les émissions

Carbone.

En conclusion => l’UE est la plus belle réalisation supra-nationale de l’Histoire mais une réforme de la gouvernance économique n’est pas suffisante pour changer le régime. Il faut faire évoluer l’Europe, réfléchir une gouvernance politique apte à répondre aux défis actuels.